



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5072236

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 13/06/2025 21H33 C:000714 I:44646
V/REF : AB SIGNE
V/Appel du Vendredi 13/06/2025 a 21H33

CABINET SOULARD

**2 RUE AMIRAL ROUSSIN
21000 DIJON**

IMMEUBLE : PREFECTURE
54/D RUE DE LA PREFECTURE
21000 DIJON

Dijon, le 15 Juillet 2025

Référence Marché: MABC 2025-2027-Lot1-21A-Plomb.

LOCALISATION : ALLEE 54 PREFECTURE - SOUS-SOLS - CONTACT MME BOUSQUET - *06 64403298*

MOTIF : FUITE SOUS-SOLS

Donneur d'ordre : Mme F AYACHE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie

INTERVENTION EN ASTREINTE DU 13 JUIN 2025 A 21H30
DÉPLACEMENT DU PERSONNEL ET DU MATÉRIEL
OUVERTURE DU LOCAL TECHNIQUE EFFECTUÉE PAR LES POMPIERS A L'AIDE D'UN
OUTIL A MASSE. UN TUYAU EN FONTE D'ALIMENTATION DU RÉSEAU INCENDIE A
CÉDÉ AU NIVEAU DU BASSIN DE RÉTENTION. ODIVEA EST INTERVENU POUR COUPER
L'EAU. LES POMPIERS N'ONT PAS JUGÉ LA RÉPARATION URGENTE, LE RÉSEAU
INCENDIE N'ÉTANT PAS SOUS LA RESPONSABILITÉ D'HABELLIS ET LES BORNES
INCENDIE EXTÉRIEURES ÉTANT FONCTIONNELLES.
REMISE EN MARCHÉ DES POMPES DE RELEVAGE POUR SÉCURISER LE PARKING
SOUTERRAIN

OBSERVATIONS : DE AB Email envoyé le 10/07/25 a 08H22 Mme F AYACHE
DE AB Email envoyé le 03/07/25 a 10H45 Mme A ARFEUX

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Travaux réalisés avec un véhicule atelier équipé de matériel plomberie/
chauffage (poste a souder, génératrice 220 volts, raccords et longueurs de
tuyaux de différents diamètres, tronçonneuse, etc...).

La prestation comprend en fin d'intervention le contrôle de l'étanchéité, le
nettoyage du chantier, l'évacuation des déchets (sauf stipulation contraire), le
relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5072236

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
2,00	PL0010-H(s) Ouvrier Sup.ou Hors BPU	1	43,70	87,40
1,00	PL0011-Maj.Interv.Lu-Ve 20h-7h/SDJF	1	58,90	58,90
2,00	PL0021-H(s) Déplacement Astreinte	1	39,90	79,80
TOTAL H.T.				226,10
T.V.A. a 10,00%				22,61
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>248,71</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre reglement au 31 Aout 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN



*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

CABINET SOULARD

2 RUE AMIRAL ROUSSIN
21000 DIJON

N/REF : 13/06/2025 21H33 C:000714 I:44646

V/REF : 8286251

V/Appel du Vendredi 13/06/2025 à 21H33

A l'attention de Mme F AYACHE

IMMEUBLE : PREFECTURE
54/D RUE DE LA PREFECTURE
21000 DIJON

Référence Marché: MABC 2025-2027-Lot1-21A-Plomb

Demande de bon de commande de regularisation

LOCALISATION : ALLEE 54 PREFECTURE - SOUS-SOLS - CONTACT MME BOUSQUET - 06 64403298

MOTIF : FUITE SOUS-SOLS

Donneur d'ordre : Mme F AYACHE

Madame, Monsieur,
Suite à la demande du Donneur d'Ordre ci-dessus, nous sommes intervenus dans
l'immeuble référencé pour :

Travaux de plomberie

INTERVENTION EN ASTREINTE DU 13 JUIN 2025 A 21H30
DÉPLACEMENT DU PERSONNEL ET DU MATÉRIEL
OUVERTURE DU LOCAL TECHNIQUE EFFECTUÉE PAR LES POMPIERS À L'AIDE D'UN
OUTIL À MASSE. UN TUYAU EN FONTE D'ALIMENTATION DU RÉSEAU INCENDIE A
CÉDÉ AU NIVEAU DU BASSIN DE RÉTENTION. ODIVEA EST INTERVENU POUR COUPER
L'EAU. LES POMPIERS N'ONT PAS JUGÉ LA RÉPARATION URGENTE, LE RÉSEAU
INCENDIE N'ÉTANT PAS SOUS LA RESPONSABILITÉ D'HABELLIS ET LES BORNES
INCENDIE EXTÉRIEURES ÉTANT FONCTIONNELLES.
REMISE EN MARCHÉ DES POMPES DE RELEVAGE POUR SÉCURISER LE PARKING
SOUTERRAIN

OBSERVATIONS : DE AB Email envoyé le 03/07/25 à 10H45 Mme A ARFEUX

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
2,00	PLO010-H(s) Ouvrier Sup.ou Hors BPU	1	43,70	87,40
1,00	PLO011-Maj.Interv.Lu-Ve 20h-7h/SDJF	1	58,90	58,90
2,00	PLO021-H(s) Déplacement Astreinte	1	39,90	79,80

TOTAL H.T. 226,10

T.V.A. à 10,00% 22,61

TOTAL T.T.C.En EURO 248,71

TTC en FRF(Taux=6,55957). 1631,43 FRF

Dans l'attente de votre bon de régularisation, nous vous prions de croire,
Madame, Monsieur, en l'expression de nos sentiments dévoués.

P/LA SOCIETE

Bon pour accord,
le 10/07/25
Cabinet Soulard





